

Programme

Les cours se répartissent entre conférences (sous forme d'apports théoriques, mais également issus de la pratique de terrain), cas cliniques et mises en situations professionnelles, tables rondes.

Ces enseignements sont répartis en modules différenciés (deux jours par mois) :

- ▶ **Module 1 (Tours)**
Principes Généraux et spécificité de l'évaluation en PPA
- ▶ **Module 2 (Nantes)**
Troubles de l'humeur et apparentés
- ▶ **Module 3 (Angers)**
Troubles psychotiques et intrications neuropsychiatriques
- ▶ **Module 4 (Tours)**
Troubles neurocognitifs et Symptômes neuropsychiatriques
- ▶ **Module 5 (Tours)**
Ethique et Psychiatrie Légale en PPA

Méthodes mobilisées

- ▶ Travaux dirigés
- ▶ Cas cliniques et mises en situations professionnelles
- ▶ Tables rondes.

INTERVENANTS

Responsable pédagogique :

- ▶ Thomas DESMIDT, Professeur à l'université de Tours, Psychiatre au CHU de Tours.

Comité Pédagogique :

- ▶ Bénédicte Gohier, Professeur à l'université d'Angers
- ▶ Quentin Gallet, Psychiatre au CHU d'Angers
- ▶ Samuel Bulteau, Psychiatre au CHU de Nantes
- ▶ Gabriel Robert, Professeur à l'université de Rennes, Psychiatre au CHU de Rennes

Modalités d'évaluation

Le contrôle des connaissances comprend :

- ▶ les résultats aux contrôles des connaissances,
- ▶ la validation du stage,
- ▶ la soutenance d'un mémoire devant un jury constitué notamment de membres de la commission pédagogique.

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations mises à jour le 12 juillet 2023 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire en cours. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente sur le site Internet de la formation continue. Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

www.formation-continue.univ-tours.fr

